

Ministry of Education

Deputy Minister

438 University Avenue, 5th Floor
Toronto ON M7A 2A5**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

438, avenue University, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2A5**2021 : B10**

Date: Le 4 may 2021

Destinataires: Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaire/trésoriers des administrations scolaires

Expeditrice: Nancy Naylor
Sous-ministre

Objet: **Fonds pour les priorités et les partenariats 2021-2022**

Vous trouverez dans cette note l'information relative au Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) du ministère de l'Éducation pour l'année 2021-2022. La communication de ces projections se conjugue avec les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) pour 2021-2022.

L'Ontario poursuit ses efforts en vue de moderniser la formule de financement en éducation et de faire de son système éducatif un système viable de calibre mondial, de sorte que les élèves puissent réussir à l'école et dans divers aspects de leur vie tout en s'assurant que les investissements auront une incidence optimale sur les salles de classe et les élèves alors que la province continue de répondre à la pandémie de la COVID-19. Le FPP s'ajoute aux SBE et fera l'objet d'un examen et d'une évaluation du ministère chaque année.

SOUTIENS LIÉS À LA COVID-19

Bien qu'il soit difficile de prédire l'évolution de la situation sur le plan de la santé publique, nous reconnaissons que la prochaine année scolaire pourrait nécessiter des mesures de santé et de sécurité semblables à celles mises en oeuvre cette année. Pour soutenir le fonctionnement continu en toute sécurité des écoles en 2021-2022, le Ministère continuera à fournir aux conseils scolaires des soutiens financiers temporaires continus au titre de la COVID19.

Le financement au titre de la COVID19 sera affecté notamment à l'embauche de personnel qui permettra de plus petites cohortes, au nettoyage, à l'apprentissage à distance, au transport des élèves, à la récupération et au renouvellement de l'apprentissage, à l'enfance en difficulté, à la santé mentale et au bien-être. Pour en savoir plus sur les ressources relatives à la COVID19,

pour 2021-2022 à travers les SBE et les FPP, veuillez lire la note de service B07 du 4 mai 2021 du ministre Lecce et de la sous-ministre Naylor, Planification pour l'année scolaire 2021-2022.

TRANSFERTS VERS LES SBE

Afin de poursuivre les efforts du ministère en vue de simplifier le financement tout en réduisant le fardeau administratif des bénéficiaires de paiements de transfert, certains programmes existants financés par l'entremise du FPP ont été transférés aux SBE à partir de 2021-2022. Le Ministère est heureux d'assurer la pérennité du financement de ces programmes grâce au mécanisme de financement des SBE. D'autres précisions se rapportant à ces éléments de financement figurent dans les documents des SBE pour 2021-2022, notamment les notes de service B et le document technique :

1. Majeure Haute Spécialisation (MHS) (financement de base) – 23,6 millions \$
2. Programme de perfectionnement des compétences après l'école – 6,1 millions \$
3. Services intégrés pour les enfants du Nord – 1,44 million \$

L'Allocation pour les Droits à l'organisme négociateur patronal central est en cours de révision afin que celle-ci prenne mieux en compte les structures de coûts des associations d'employeurs depuis l'adoption de la *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires*. Dans le cadre de cette révision, le Supplément du FPP au titre des Droits à l'organisme négociateur patronal central (1,2 million \$) est transféré et consolidé dans l'Allocation existante pour les Droits à l'organisme négociateur patronal central, dans les SBE.

Le Ministère entend continuer d'examiner d'autres possibilités de transfert au cours des prochaines années.

AFFECTATION DES FONDS

Pour l'année 2021-2022, les partenaires en éducation bénéficieront d'un financement pour les priorités et les partenariats le plus de 288 millions de dollars pour soutenir les élèves.

Pour faciliter la planification du budget des conseils scolaires pour 2021-2022, le ministère confirme qu'environ 122,2 millions de dollars du financement pour les priorités et les partenariats seront alloués aux conseils et administrations scolaires pour appuyer les priorités du ministère. De cette somme :

- 60,1 millions de dollars seront affectés par programme et par conseil scolaire dans la présente note de service (voir l'**annexe A**) ;
- 62,1 millions de dollars ont été affectés par programme, les affectations des conseils scolaires étant à confirmer plus tard au cours de l'exercice.

ADMINISTRATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

Pour la prochaine année scolaire, le Ministère continuera de proposer aux conseils scolaires des ententes de paiement de transfert (EPT) intégrées (comportant des projets multiples).

À compter de 2021-2022, le Ministère adopte le système Paiements de transfert Ontario (PTO) dans toute son organisation pour gérer les EPT. Toutes les ententes conclues au titre du FPP pour 2021-2022 seront affichées dans le système PTO. Il s'agit d'un système numérique centralisé dans lequel seront gérés tous les paiements de transfert du gouvernement et auxquels les conseils scolaires pourront accéder. Il va permettre de nouveaux gains d'efficacité dans l'administration et la gestion des paiements de transfert.

Les EPT pourront être consultées dans le système PTO après une brève période prévue pour permettre aux bénéficiaires de s'y inscrire et de suivre des séances de formation à ce système. Le Ministère met en œuvre graduellement le système PTO pour faciliter une transition sans heurts. Au début, le système PTO sera utilisé seulement pour la consultation et l'approbation (signature) des EPT. Les employés du ministère et des conseils scolaires chargés des programmes continueront à collaborer à leur mise en œuvre. Les paiements au titre du FPP seront encore gérés grâce au Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE). Le mécanisme d'acheminement des fonds aux conseils scolaires ne changera pas. Lorsque les fonctionnalités de l'approbation et de la signature des EPT au titre du FSS auront été installées dans le système PTO, la prochaine étape sera l'ajout de fonctionnalités de production de rapports; les conseils scolaires peuvent s'attendre à ce que la production de rapports relatifs aux EPT au titre du FSS ait migré vers le système PTO au cours des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

Accès au système Paiements de transfert Ontario (PTO)

Pour consulter et approuver les EPT au titre du FPP de 2021-2022, les employés de conseil scolaire doivent avoir un compte dans le système PTO et suivre la formation qui s'y rattache. Au cours des prochaines semaines, des employés du ministère vont tenir plusieurs séances de formation pour expliquer l'utilisation et les fonctionnalités du système PTO et pour répondre aux questions et préoccupations à ce sujet.

[Veuillez lire l'annexe B pour avoir des renseignements supplémentaires sur la création d'un compte dans le système PTO et sur l'inscription aux prochaines séances de formation.](#)

Nous comptons sur votre soutien pendant le passage au système PTO pour les ententes conclues au titre du FPP avec le Ministère.

AFFECTATION DES FONDS RÉSERVÉS AUX PROGRAMMES AU TITRE DU FPP

Les thèmes prioritaires du FPP sont énoncés dans le tableau suivant, et des précisions sont données sur les programmes ci-après. Remarque : Les nombres ayant été arrondis, il se peut que la somme ne soit pas exacte.

Priorité clé	Objectif	Montant
Participation des parents et des collectivités	Faire participer les parents et les collectivités à l'éducation des enfants et à la prise de décisions relatives aux programmes. Les parents et les collectivités seront des partenaires essentiels dans les initiatives de l'Ontario en faveur de l'apprentissage en ligne et de l'équité.	2,47 M\$
Éducation en langue française	Offrir aux élèves du système d'éducation en langue française de l'Ontario des possibilités, des soutiens adaptés et des ressources multimédias encadrés par la <i>Politique d'aménagement linguistique</i> .	0,12 M\$
Éducation autochtone	Soutenir la réussite scolaire et le bien-être des élèves autochtones, puis accroître les connaissances de l'ensemble des élèves et du personnel enseignant sur l'histoire, les cultures, les perspectives et les contributions des Autochtones.	6,61 M\$
Mathématiques	Soutenir les élèves de l'Ontario dans l'atteinte des normes provinciales en mathématiques.	44,32 M\$
Santé mentale et bien-être	Soutenir le lien essentiel entre la santé mentale, le bien-être et la réussite des élèves. Offrir également aux élèves des aides en matière de santé physique et de sécurité.	9,50 M\$
Éducation de l'enfance en difficulté	Améliorer le soutien offert aux enfants et aux jeunes présentant des besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté, ainsi qu'à leurs familles et le personnel enseignant.	1,86 M\$
Itinéraire d'études de l'élève	Aider les élèves à faire la transition vers des milieux postsecondaires, y compris la formation en apprentissage, le collège, l'université et le marché du travail.	14,64 M\$
Aider au	Aider les élèves vulnérables, y compris les jeunes	19,01 M\$

Priorité clé	Objectif	Montant
développement du potentiel de l'élève	confrontés à des obstacles les empêchant de réaliser leur plein potentiel, à rester à l'école, à obtenir leur diplôme et à réussir. Cela peut aussi comprendre des initiatives en lien avec l'équité, la lutte contre le racisme et le soutien au décloisonnement.	
Fournir un soutien au système d'éducation pour en assurer l'efficacité	Apporter un soutien pour s'assurer que le système d'éducation fonctionne de manière efficace et efficiente; cela peut comprendre des engagements liés au travail, des initiatives liées à la bande passante, des gains d'efficacité administrative et des possibilités d'apprentissage professionnel pour le personnel enseignant.	23,67 M\$

Figurent ci-après les descriptions des initiatives regroupées sous les thèmes du FPP. L'annexe A présente les allocations aux conseils scolaires qui sont déjà fixées. Certaines allocations aux conseils scolaires seront confirmées à une date ultérieure.

Participation des parents et des collectivités

Subventions pour la participation et l'engagement des parents (2,47 millions \$) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Ces subventions vont aider les parents à repérer les obstacles à la participation dans leur propre collectivité et permettre à davantage de parents de favoriser l'apprentissage et le bien-être de leurs enfants.

Éducation en langue française

Mise en œuvre d'initiatives et de stratégies d'aménagement linguistique aidant à mobiliser les élèves et à les garder à l'école (0,12 million \$) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Ce financement aidera les conseils scolaires de langue française à mettre en œuvre des initiatives d'aménagement linguistique visant à mobiliser les élèves et à développer leur sentiment d'appartenance au système d'éducation en langue française et à leur collectivité.

Éducation autochtone

Programme de mentorat pour la réussite scolaire des élèves autochtones (3,92 millions de dollars)

Le Programme de mentorat pour la réussite scolaire des élèves autochtones offre des fonds à certains conseils scolaires ciblés pour financer le recrutement d'accompagnatrices et d'accompagnateurs en vue d'aider les élèves autochtones à obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario et à franchir le pas vers les études post-secondaires ou saisir des

occasions de formation ou d'emploi.

Équipe d'intervention rapide des écoles du Nord (0,80 million de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

L'équipe d'intervention rapide des écoles du Nord (EIREN) est une équipe formée en ce qui concerne les traumatismes, composée de membres du personnel scolaire certifiés, d'administratrices et administrateurs et d'autres membres du personnel du conseil scolaire (p. ex. des Aînées et Aînés) pour réagir aux demandes urgentes des collectivités des Premières Nations isolées aux prises avec une crise temporaire. L'EIREN peut être mobilisée et déployée rapidement à la demande de toute Première Nation de façon que les classes et les écoles demeurent ouvertes dans des communautés de Premières Nations isolées et en vue de soutenir la réussite scolaire et le bien-être des élèves.

Programme jeunes entrepreneurs autochtones (PJEA) (0,27 million de dollars)

Le PJEA offre à certains élèves des Premières Nations, Métis et Inuits de la 11^e et de la 12^e année dans des écoles désignées appartenant à des conseils scolaires la possibilité d'obtenir deux crédits d'études affaires et commerce au cycle supérieur du palier secondaire dans le cadre d'un programme fondé sur le programme-cadre d'Affaires et commerce du Curriculum de l'Ontario, auquel a été ajouté du contenu conçu précisément pour les Autochtones, incluant des activités pratiques, des conférencières et des conférenciers et des mentors du milieu des affaires et des possibilités de financement. Les élèves acquièrent des compétences entrepreneuriales et apprennent comment créer et établir leur propre petite entreprise.

Keewatin Patricia District School Board (KPDSB) / Keewatinook Okimakanak Board of Education (KOB) (0,20 million de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Le KPDSB déploie une direction d'école pour bâtir la capacité du personnel enseignant et des administratrices et administrateurs dans les écoles gérées en partenariat avec les Premières Nations afin de favoriser la réussite et le bien-être des élèves des Premières Nations, âgés de 12 ans et plus, qui quittent les collectivités éloignées et accessibles uniquement par avion pour s'installer dans des écoles financées par la province.

Initiative « Anishinaabemodaa » – « Let's speak Ojibwe » (1,41 million de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Le Rainy River District School Board, le Seven Generations Education Institute et le SayITFirst œuvrent en partenariat à l'élaboration de parcours permettant aux locutrices et locuteurs ojibwés de devenir éducatrices et éducateurs de la petite enfance et titulaires de classe certifiés. À mesure que l'initiative avancera, on privilégiera l'élaboration de programmes de langue pour l'éducation de la petite enfance visant à créer une cohorte d'enfants prêts à suivre les programmes d'immersion. À ce jour, cette initiative a contribué à soutenir et à élargir l'apprentissage de la langue dans dix localités des Premières Nations qui y sont associées.

Mathématiques

La Stratégie sur les mathématiques (40,32 millions de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Ce financement est destiné à la création de postes supplémentaires au sein des conseils scolaires, le but étant de favoriser le rendement des élèves en mathématiques. Les facilitatrices et les facilitateurs systémiques en mathématiques soutiendront la mise en œuvre du nouveau cours de mathématiques de la 9^e année décloisonné, et continueront de soutenir la mise en œuvre du nouveau programme-cadre de mathématiques de la 1^{re} à la 8^e année. Les facilitatrices et les facilitateurs systémiques en mathématiques fourniront de la formation et de l'accompagnement aux enseignantes et enseignants de mathématiques dans des écoles élémentaires et secondaires ciblées. En septembre 2021, le ministère de l'Éducation amorcera la fin du décloisonnement des cours de mathématiques de 9^e année et collaborera avec les conseils scolaires en vue de faciliter la transition des élèves vers un cours de mathématiques décloisonné de 9^e année.

Stratégie sur les mathématiques – Acquisition de qualifications additionnelles (4 millions de dollars)

Ce financement va permettre aux conseils scolaires d'offrir aux enseignantes et aux enseignants une aide financière au titre de l'acquisition de qualifications additionnelles en mathématiques. L'année 2021-2022 sera la troisième année d'affectation du financement de 20 millions de dollars sur cinq ans. Pour bénéficier de ce programme et recevoir une part de ce financement, veuillez présenter une [demande](#) de subvention avant le 30 juin 2021.

Santé mentale et bien-être

Regroupement de financement pour le bien-être et la santé mentale (3 millions de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Financement destiné aux conseils scolaires afin de répondre aux priorités et aux besoins locaux qui favorisent le bien-être et la santé mentale, y compris des milieux d'apprentissage sûrs, sains, inclusifs et ouverts. Ce financement permet aux conseils scolaires de soutenir les activités comprises dans leurs plans stratégiques ainsi que leur Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances de trois ans et leur plan d'action annuel en santé mentale.

Santé mentale en milieu scolaire Ontario (6,5 millions de dollars) – Affectations aux conseils scolaires à l'annexe A

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement de bâtir un système interconnecté en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour toutes les étapes de la vie, le financement alloué à Santé mentale en milieu scolaire Ontario se poursuivra. Santé mentale en milieu scolaire Ontario recevra 6,5 millions de dollars en 2020-2021 pour fournir à tous les 72 conseils scolaires un soutien à la mise en œuvre en fournissant au personnel enseignant de l'expertise clinique et des ressources ou des outils pratiques basés sur des données probantes et pour offrir de l'apprentissage professionnel cohérent aux cliniciennes et cliniciens en santé mentale dans les écoles.

Éducation de l'enfance en difficulté

Subvention des cours menant à une qualification additionnelle (QA) en autisme (1,01 million de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

La prorogation de ce financement servira à soutenir la participation du personnel enseignant au cours menant à des qualifications additionnelles en enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers en communication (troubles du spectre de l'autisme). Les conseils scolaires ont présenté en 2019-2020 leur demande de financement à ce titre sur trois ans.

Projet pilote d'amélioration du soutien aux élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (0,37 million de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Poursuite du financement pour appuyer l'aménagement d'un espace dédié sur le site de l'école à l'intention des praticiennes et praticiens externes d'analyse comportementale appliquée (ACA) afin de fournir des services directement aux élèves atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA) dans 11 conseils scolaires pilotes.

Projet pilote e pour appuyer la transition des élèves ayant un handicap de développement e (0,48 million de dollars)

Ce projet pilote vise à appuyer certains conseils scolaires à mettre en œuvre des pratiques prometteuses pour faciliter la transition vers des voies postsecondaires des élèves ayant un handicap de développement.

Itinéraire d'études de l'élève

Élargissement des programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) (13,2 millions de dollars)

Ce financement sur demande vise à augmenter le nombre de programmes et le nombre d'élèves dans les 13 secteurs identifiés comme ciblant tout particulièrement l'éducation technologique et les métiers spécialisés¹. Les conseils scolaires ont présenté en février 2021 leurs demandes de financement pour 2021-2022. Dans le cadre de cet élargissement, des fonds supplémentaires seront prévus pour soutenir les cours à double reconnaissance de crédit reliés aux MHS, existants et nouveaux, qui mettent l'accent sur l'éducation technologique et les métiers spécialisés. La présente année sera la première des trois années d'élargissement; les conseils scolaires peuvent demander ce financement pour les trois années ou pour n'importe laquelle des trois années.

¹ Les 13 secteurs identifiés sont : agriculture, aviation et aérospatiale, construction, environnement, énergie, fabrication, foresterie, horticulture et aménagement paysager, hôtellerie et tourisme, l'exploitation minière, TIC, transformation des aliments et transport.

Bourses d'apprentissage et de travail (0,44 million de dollars) – Allocations aux conseils scolaires à l'annexe A

Le programme de bourses « Apprendre en travaillant » permet d'offrir des bourses aux élèves vulnérables et confrontés à des obstacles les empêchant de réaliser leur plein potentiel de 18 conseils scolaires qui sont inscrits à un programme d'éducation coopérative, qui éprouvent des obstacles financiers et autres à obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les élèves admissibles seront identifiés par les équipes d'orientation, qui appliqueront les critères de sélection.

Programme de bourses pour l'apprentissage des métiers spécialisés (1 million de dollars)

Le nouveau programme de bourses pour l'apprentissage des métiers spécialisés permet d'offrir des bourses aux élèves qui obtiennent deux crédits dans un programme d'éducation coopérative, effectuent un stage dans un métier spécialisé, prévoient suivre un cheminement postsecondaire dans un métier spécialisé et qui éprouvent des obstacles financiers et autres à obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les élèves admissibles seront identifiés par les équipes d'orientation, qui appliqueront les critères de sélection.

Aider au développement du potentiel de l'élève

Programme d'accompagnement pour l'obtention du diplôme : projet pilote destiné aux élèves noirs (2,94 millions de dollars)

Ce financement doit servir à s'attaquer aux obstacles systémiques qui entravent les réalisations et le bien-être des élèves noirs et à soutenir leur réussite. Le programme pilote consiste à offrir aux élèves noirs du soutien dynamique et adapté sur le plan culturel et à embaucher des accompagnatrices et accompagnateurs pour l'obtention du diplôme qui ont des liens avec les communautés noires afin qu'ils agissent comme mentors auprès de ces élèves, le tout avec l'aide du personnel de l'école et de la direction du conseil.

Subvention pour le transport scolaire des enfants et des jeunes pris en charge (6,6 millions de dollars)

Afin d'améliorer les résultats scolaires et le bien-être des enfants et des jeunes pris en charge, le financement des services de transport permet aux élèves, lorsqu'elles et ils doivent changer de résidence, de rester dans leur école d'origine jusqu'à ce qu'une période de transition plus naturelle se produise, de sorte qu'ils puissent obtenir plus de stabilité à l'école, se concentrer sur leur apprentissage, maintenir leur niveau scolaire et obtenir leur diplôme.

Conseillers sur les droits de la personne et équité (3,24 millions de dollars)

Ce financement est destiné à des conseils scolaires choisis afin d'embaucher des conseillers en droits de la personne et équité, qui travaillent avec le directeur du conseil et l'équipe de direction du conseil pour favoriser une culture de respect des droits de la personne et d'équité, aider à cerner et à régler les problèmes systémiques liés aux droits de la personne et à l'équité, ainsi qu'accroître la conformité du conseil aux lois en matière de droit de la personne.

Les données démographiques fondées sur l'identité (2,5 millions de dollars)

Recueillir et analyser des données démographiques pour avoir une compréhension claire de la composition de l'effectif des élèves et du personnel enseignant de l'Ontario afin de permettre aux écoles et aux leaders du système d'affecter les ressources avec la précision voulue, de façon à bien appuyer la réussite des élèves et à prendre des décisions éclairées en matière d'embauche.

Pédagogie sensible et adaptée à la culture (0,59 million de dollars)

Ces fonds sont destinés à soutenir une démarche pour combler des écarts dans les réalisations et le bien-être des élèves en créant des environnements d'apprentissage équitables, inclusifs et sécuritaires de nature à favoriser chez les élèves le sentiment de responsabilité, le civisme et la participation communautaire.

Subvention des cours menant à des qualifications additionnelles en orientation et formation au cheminement de carrière (0,69 million de dollars)

Ce financement sur demande sera offert pour permettre aux conseils scolaires d'aider financièrement les enseignantes et enseignants admissibles membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et s'identifiant comme Noirs, Autochtones ou racisés qui réussissent une des formations suivantes permettant d'acquérir des qualifications additionnelles (QA) en orientation et formation au cheminement de carrière :

- Orientation et formation au cheminement de carrière – Partie 1
- Orientation et formation au cheminement de carrière – Partie 2
- Orientation et formation au cheminement de carrière – spécialiste
- Guidance and Career Education – Part 1
- Guidance and Career Education – Part 2
- Guidance and Career Education Specialist

Pour demander une part de ce financement, les conseils scolaires doivent remplir un [formulaire en ligne](#).

Projet pilote d'intervention précoce en mathématiques auprès des élèves ayant des besoins particuliers en éducation (de la 4^e à la 6^e année) (2,45 millions de dollars)

Ce financement vise à permettre aux conseils scolaires de mettre en œuvre des interventions précoces en mathématiques auprès des élèves ayant des besoins particuliers en éducation. On donnera la priorité aux élèves de la 4^e à la 6^e année et le but sera de mobiliser davantage les élèves, prévenir les écarts d'apprentissage et aider les élèves à se préparer en vue du décroisement du cours de mathématiques en 9^e année. Des précisions sur ce financement et la procédure de demande seront communiquées bientôt.

Fournir un soutien au système d'éducation pour en assurer l'efficacité

Programme d'amélioration de la bande passante (8,37 millions de dollars)

Des fonds seront accordés pour donner accès à des services Internet fiables, rapides, sécuritaires et abordables à tous les élèves et au personnel enseignant des écoles des quatre coins de l'Ontario, y compris dans les collectivités rurales et du Nord. La cible actuelle en matière de vitesse de connectivité est de 1 mégabit par seconde par élève ou par membre du personnel enseignant, dans un réseau sécuritaire, évolutif et durable pouvant s'adapter aux besoins futurs dans le cadre d'une architecture de réseau commune partout dans la province.

Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant : Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant (1 million de dollars)

Le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant – Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant complète la formule de financement relative aux SBE en offrant un soutien financier aux conseils qui embauchent un nombre élevé de nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants permanents par rapport à l'année précédente ou qui ont à leur service du nouveau personnel enseignant avec plus de deux années d'enseignement dans la grille des qualifications et de l'expérience du personnel enseignant. Les conseils scolaires présentent au ministère des demandes de financement si l'une de ces catégories a un effet sur leur capacité à appuyer le perfectionnement professionnel de leurs nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants. Pour certains conseils, ce financement est indispensable pour offrir ce programme d'insertion professionnelle car les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants doivent recevoir de l'appui et sont tenus de réussir deux évaluations de rendement.

Fonds pour l'apprentissage et l'innovation à l'intention du personnel enseignant (3,5 millions de dollars)

Les crédits de ce fonds permettront aux conseils scolaires de favoriser la collaboration entre les enseignantes et enseignants, leur apprentissage professionnel et le partage de pratiques prometteuses au sein des écoles, des conseils scolaires et dans l'ensemble de la province. Des précisions supplémentaires sur ce Fonds seront communiquées aux conseils scolaires.

Fonds pour l'administration de l'excellence en éducation (10,8 millions de dollars)

Au moyen de ce fonds, le ministère va continuer de privilégier l'efficacité et l'excellence dans l'administration de l'éducation. Grâce à ce fonds, les conseils scolaires peuvent donner une impulsion à leur modernisation et à leur transformation en passant en revue leurs activités dans le but de faire des gains d'efficacité, tout en préservant les programmes et les services de première importance. Les 72 conseils scolaires de district peuvent se prévaloir de ce fonds. Ceux qui ne s'en sont pas encore prévalu devront présenter un rapport au ministère d'ici au 31 août 2022. Le ministère communiquera bientôt des précisions supplémentaires au moyen des ententes de paiement de transfert conclues avec les conseils scolaires.

NON-UTILISATION INTÉGRALE DES FONDS DU FPP POUR 2020-2021

Même si la réaffectation des fonds du FPP pour 2019-2020 à des aides liées à la COVID19 a été autorisée, celle-ci ne sera pas autorisée pour 2020-2021, étant donné les efforts budgétaires supplémentaires liés à la COVID19 qui ont été faits par l'intermédiaire des SBE et du FPP pour aider les élèves durant l'année scolaire 2020-2021.

Tous les fonds du FPP doivent être utilisés aux fins qui ont été prévues et définies dans les ententes de paiement de transfert signées. Le Ministère recouvrera les fonds du FPP pour 2020-2021 non utilisés, et ceux-ci ne pourront être ni réaffectés ni reportés.

Le Ministère va continuer, en étroite collaboration avec le secteur, de soutenir les besoins des élèves pendant l'année 2021-2022.

PROCHAINES ÉTAPES

Si vous avez besoin de plus amples renseignements sur les initiatives FPP 2021-2022, veuillez communiquer avec vos personnes-ressources de programme du ministère ou avec le bureau du sous-ministre adjoint responsable du programme.

Le ministère souhaite maintenir sa forte collaboration avec les partenaires en éducation. Collaborer nous permet d'amener les enfants et les élèves de l'Ontario à maximiser leur rendement et leur bien-être des élèves.

Nancy Naylor
Sous-ministre de l'Éducation

PIÈCES JOINTES

Annexe A – Affectations aux conseils scolaires

Annexe B – Système Paiements de transfert Ontario (PTO) : inscription, formation et FAQ

Copie a : Surintendants des affaires et des finances
Directeur(trice) exécutif(ive), Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)
Directeur(trice) exécutif(ive), Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
Directeur(trice) exécutif(ive), Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
Directeur(trice) exécutif(ive), Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
Directeur(trice) exécutif(ive), Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)
Directeur(trice) exécutif(ive) et secrétaire-trésorier(ère), Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
Secrétaire-général(e), Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)
Secrétaire-général(e), Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)
Secrétaire-général(e), Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
Président(e), Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)
Président(e), Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)
Coordonnateur(trice), Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-ON)
Directeur(trice) exécutif(ive), Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
Directeur(trice) exécutif(ive), Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
Directeur(trice) exécutif(ive), Ontario Principals' Council (OPC)